



Assemblée générale

Distr. générale
15 août 2022
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer
un instrument international juridiquement
contraignant se rapportant à la Convention
des Nations Unies sur le droit de la mer et portant
sur la conservation et l'utilisation durable
de la biodiversité marine des zones ne relevant
pas de la juridiction nationale**

Cinquième session

New York, 15-26 août 2022

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Programme de travail.
4. Pouvoirs des représentants.
5. Débat général.
6. Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2 de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale.
7. Examen et adoption des documents de la conférence, dont son rapport à l'Assemblée générale.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la session.

